

**Rapport de la commission sur la convention relative à la Station d'épuration de Chavornay dans le cadre de l'entente intercommunale de Bavois, Chavornay et Penthérez**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers.

La commission composée de Messieurs Jean-Philippe Agassis, Sébastien Karlen et Luc Jean-Mairet s'est réunie le 28 septembre 2017 et a reçu en consultation la nouvelle convention. La Municipalité ayant jugé qu'une séance d'information n'était pas nécessaire, au vu du peu de modifications apportées à cette entente par la fusion des Communes de Chavornay et de Corcelles,.

La commission s'est procurée l'ancienne convention et les a comparées.

Les modifications apportées sont mineures et n'amènent pas de remarques.

La commission précitée propose au Conseil <sup>Communal</sup> Général, à l'unanimité de ses membres :

1. D'approuver l'entente intercommunale relative à la reconstruction, l'exploitation et l'entretien de la STEP.
2. D'autoriser l'entente intercommunale relative à la reconstruction, l'exploitation et l'entretien de la STEP.

Bavois, le 28 septembre 2017

Au nom de la commission :

Jean-Philippe Agassis, Sébastien Karlen et Luc Jean-Mairet

